



ici  POUR
inspirer.



1.3 Période d'intervention du maire





SUBVENTION **Préservation du Parc de la Coulée**

Protection des milieux naturels

La subvention reçue permet de conserver des espaces naturels précieux au sein du parc, assurant leur protection à long terme.

Pérennisation des sentiers

Cette initiative favorise le maintien des sentiers du parc de la coulée tout en protégeant les habitats d'espèces animales et végétales variées.

Bénéfice pour la population

Grâce à cette préservation, les citoyens bénéficient d'un environnement sain et d'espaces verts accessibles pour les générations futures.

RÉSEAUX D'AQUEDUCS PRIVÉS

Une première victoire pour les citoyens

- 3 millions \$ pour faire des études et trouver des solutions abordables
- Gain important : Reconnaissance de responsabilité du gouvernement
- Doléances exprimées :
 - Plus de financement
 - Réforme de la réglementation
 - Mise en place d'un programme éco-puits



1.4 Période d'intervention des élus



Adoption des procès-verbaux



1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

- Procès-verbaux à adopter
- Séance ordinaire du 17 novembre 2025



Pour les citoyens dont l'intervention relève plutôt du commentaire et non d'une question, vous pouvez m'écrire au paul.germain@ville.prevost.qc.ca

Période de questions

(30 minutes)

- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Évitez les préambules, même bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions.
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784



30:00

mins: secs: type:



Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings

Gestion des affaires financières



Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 8 décembre 2025

Déboursés	
Numéro des chèques et transferts	Total des déboursés
Chèques : 65015 à 65106 Transferts : 96465 à 96676	2 088 613,19 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
74732 à 74913	289 782,24 \$

Gestion des affaires financières

2.2 Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord
– Quote-part – Année 2026

- Budget de la Régie : 3 883 158 \$
- Quote-part de fonctionnement – Prévost : 214 203 \$
- Quote-part d'investissement – Prévost : 189 017 \$
- Quote-part totale – Prévost : 403 220 \$



Gestion des affaires financières

2.3 Fermeture du fonds réservé pour l'assurance indemnité courte durée



Gestion réglementaire



Gestion règlementaire

3.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 866 adoptant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Prévost

3.2 Présentation du projet de règlement numéro 866 adoptant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Prévost

- **Objet :** Adopter un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, RLRQ, c. E-15.1.0.1.,

Gestion règlementaire

3.3 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 867 Taxation 2026

- **Objet :** Établir la taxation pour l'année 2026.

Gestion réglementaire

3.4 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 868 Tarification 2026

- **Objet :** Établir la tarification de nombreux services municipaux pour l'année 2026.

Gestion règlementaire

3.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 869 décrétant un emprunt et une dépense pour des travaux de construction des fondations et des approches et de travaux d'aqueduc relativement à un nouveau pont qui sera situé sur l'Avenue du 4-Mai

- **Objet :** Décréter un emprunt et une dépense d'un montant de 9 012 000 \$ sur 40 ans, pour des travaux de construction des fondations et des approches et de travaux d'aqueduc relativement à un nouveau pont qui sera situé sur l'Avenue du 4-Mai.

Gestion réglementaire

3.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 863 décrétant le versement d'une quote-part de la Ville pour des travaux dans le cadre d'une entente relative à des travaux municipaux avec le promoteur Le Centre Atrium inc. et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

- **Objet :** Décréter un emprunt d'un montant maximal de 289 000 \$ sur 20 ans, pour financer le versement d'une quote-part de la Ville pour des travaux dans le cadre d'une entente relative à des travaux municipaux avec le promoteur Le Centre Atrium inc. pour un projet commercial dans le secteur commercial du secteur des Clos-Prévostois.

Gestion règlementaire

3.7 Adoption – SQ-900-2022-14 amendant le Règlement SQ-900-2022 Stationnement et circulation (Arrêt obligatoire, interdiction de stationnement, sens de la circulation et stationnements municipaux)

- **Objet :** Ajouter des arrêts obligatoires, ajouter et modifier des interdictions de stationnement, prévoir la possibilité d'ajouter de la signalisation dirigeant le sens de la circulation et abroger la durée maximale de stationnement dans certains stationnements municipaux.



Gestion réglementaire

3.8 Adoption – Règlement 857-2 amendant le règlement de taxation 2025 (Compensations pour les aqueducs privés du lac Blondin et du lac Renaud)

- **Objet :** Ajout d'une compensation pour tout immeuble bénéficiant des aqueducs privés du lac Blondin et du lac Renaud
- **Lac Renaud**
25 204 \$ pour 29 unités d'habitation = 930 \$
- **Lac Blondin**
9278 \$ pour 24 unités = 385 \$



Gestion des affaires juridiques





Gestion des affaires juridiques

4.1 Dépôt du rapport sur les élections générales municipales du 2 novembre 2025



Gestion des affaires juridiques

4.2 Dépôt du registre des déclarations de tout don, marque d'hospitalité ou autre avantage reçu par un membre du Conseil municipal



Gestion des affaires juridiques

4.3 Location de locaux pour la direction des infrastructures et de l'ingénierie – Autorisation de signature

Gestion des contrats



Gestion des contrats

5.1 Nettoyage des rues et des espaces publics – Appel d'offres public TP-SP-2025-81 – Octroi de contrat

Soumissionnaire		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Les Entreprises Myrroy inc.	294 563,42 \$	338 674,30 \$

Gestion des contrats

5.2 Location d'un balai de rues et d'un camion-citerne non opérés
– Demande de prix TP-DP-2025-82 – Octroi de contrat

Soumissionnaires		Montant sans les taxes	Montant avec les taxes
1	Entretiens J.R. Villeneuve inc.	63 060,00 \$	72 503,24 \$
2	Les Entreprises Myrroy inc.		Aucune offre déposée
3	Balaye-Pro inc.		Aucune offre déposée
4	Équipements J.K.L. inc.		Aucune offre déposée

Gestion des contrats

5.3 Marquage sur la chaussée – Longitudinal – Demande de prix TP-DP-2025-83 – Octroi de contrat



	Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.)	28 768,41 \$	33 076,48 \$
2	Entreprise T.R.A. (2011) inc.	36 426,15 \$	41 880,97 \$
3	Marquage et Traçage du Québec inc.	41 241,66 \$	47 417,60 \$
4	JBM Marquage Routier inc.	Aucune offre déposée	
5	Les Revêtements Scell-Tech inc.	Aucune offre déposée	

Gestion des contrats

5.4 Marquage sur la chaussée – Ponctuel

Demande de prix TP-DP-2025-84 – Octroi de contrat

Soumissionnaires		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.)	62 729,50 \$	72 123,25 \$
2	SMQ inc.	79 960,55 \$	91 934,64 \$
3	Solutions marquage de lignes (9181-5084 Québec inc.)	110 534,92 \$	127 087,53 \$
4	JBM Marquage Routier inc.	Aucune offre déposée	
5	Entreprise T.R.A. (2011) inc.	Aucune offre déposée	



Gestion des contrats

5.5 Construction d'une nouvelle rue entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue Principale –
Contrat ING-2024-97-01 – Réception provisoire partielle



Gestion des contrats

5.6 Projet de développement résidentiel de la rue des Faucons – Contrat 2023-0066 – Protocole d'entente PD-25-196 – Réception provisoire



Gestion des contrats

5.7 Traitement de surface sur chemins de pierre, rue diverses 2025 – Contrat ING-SP-2025-45 –
Réception provisoire



Gestion des contrats

5.8 Traitement de surface sur chemins de pierre, rues supplémentaires 2025 – Contrat ING-DP-2025-64 – Réception provisoire

Gestion des contrats

5.9 Nouvelles enseignes en bois – Demande de prix COM-DP-2025-87 – Octroi de contrat

Soumissionnaire		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Effigiart inc.	45 625,00 \$	52 457,33 \$

Gestion des infrastructures





Gestion des infrastructures

6.1 Permission de voirie et entente d'entretien – Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Demande d'autorisation et mandat de signature



Gestion des infrastructures

6.2 Programme PAVL volet soutien – Attestation de fin de travaux de construction d'une nouvelle rue entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue Principale



Gestion des infrastructures

6.3 Demande d'aide financière – Programme PRACIM 2025-2028 volet 1 – Garage municipal



Gestion des infrastructures

6.4 Demande d'aide financière – Programme VÉLOCE III volet 1 – Construction d'un pavillon sanitaire à la Gare de Prévost



Gestion des infrastructures

6.5 Contrat TP-SP-2017-72 – Déneigement et sablage des rues – Secteur B – Autorisation de sous-traitance pour la saison hivernale 2025-2026



Gestion des infrastructures

6.6 Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration – par circonscription (PPA-CE) – Dossier YZF97472 – 75040 (15) – 20250422-022

Gestion du développement durable



Gestion du développement durable

7.1 Utilisation de la Réserve financière pour projets à teneur environnementale (Règlement 690)
– Ajout au montant de subvention octroyé au Parc de la Coulée pour préparation de la caractérisation des milieux naturels du parc

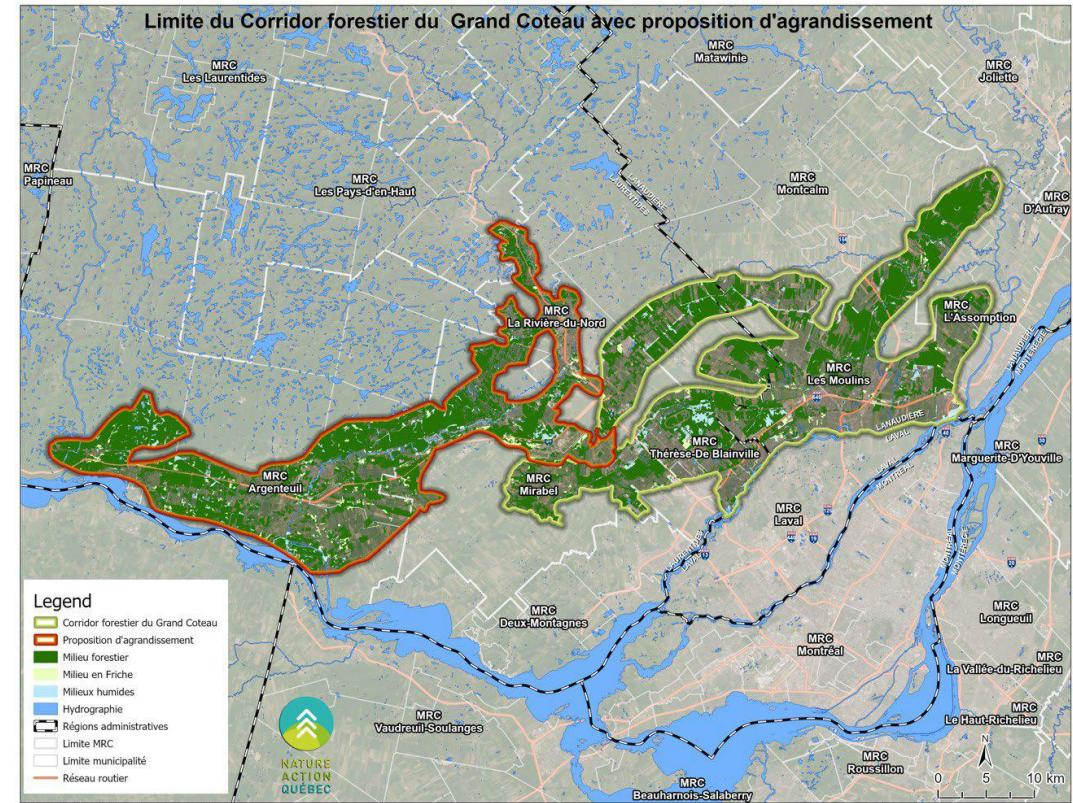
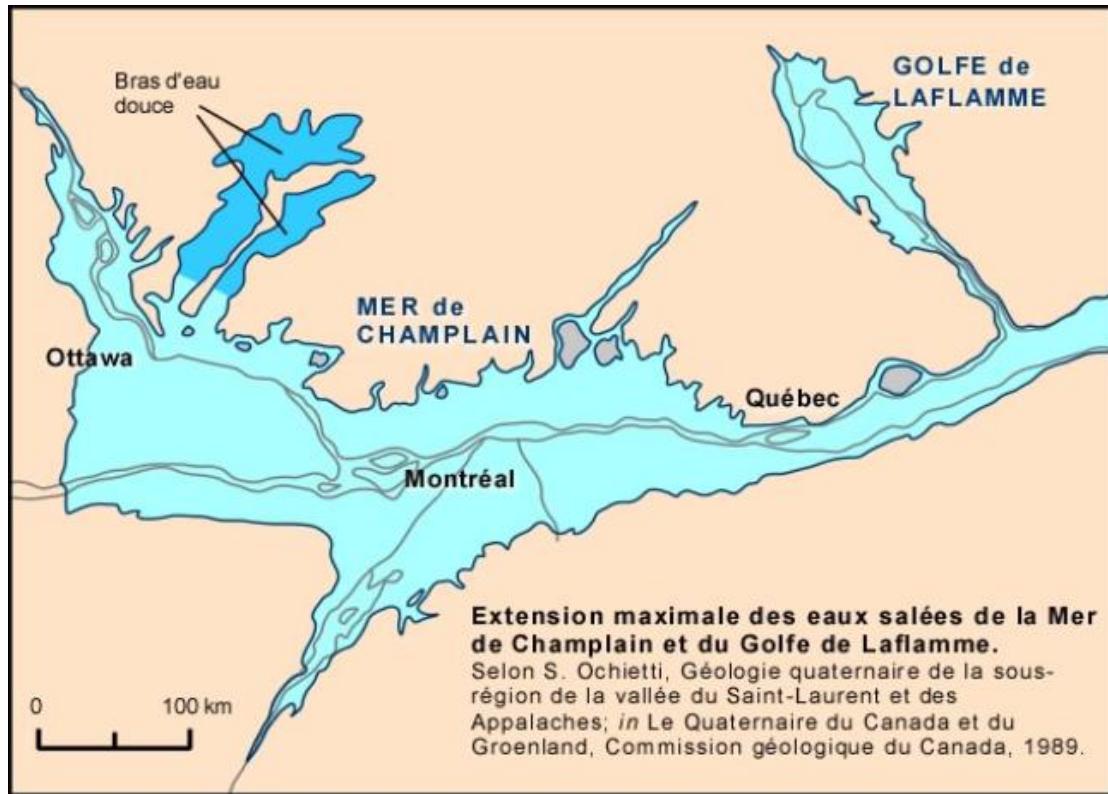


Gestion du développement durable

7.2 Signature d'entente intermunicipale avec Saint-Hippolyte pour financement de la lutte au myriophylle à épis au lac Écho

Gestion du développement durable

7.3 Adhésion au regroupement de municipalités visant la conservation et la mise en valeur du Corridor forestier du Grand Coteau – Secteur ouest



Gestion de la sécurité publique



ralentis
POUR moi !



Gestion de la sécurité publique

8.1 Adoption du budget de la Régie intermunicipale sécurité incendie de la Rivière-du-Nord

- Quote-part de Prévost sur le budget de transition : 25 960 \$



Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire





Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9.1 Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2026 – Adoption

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire



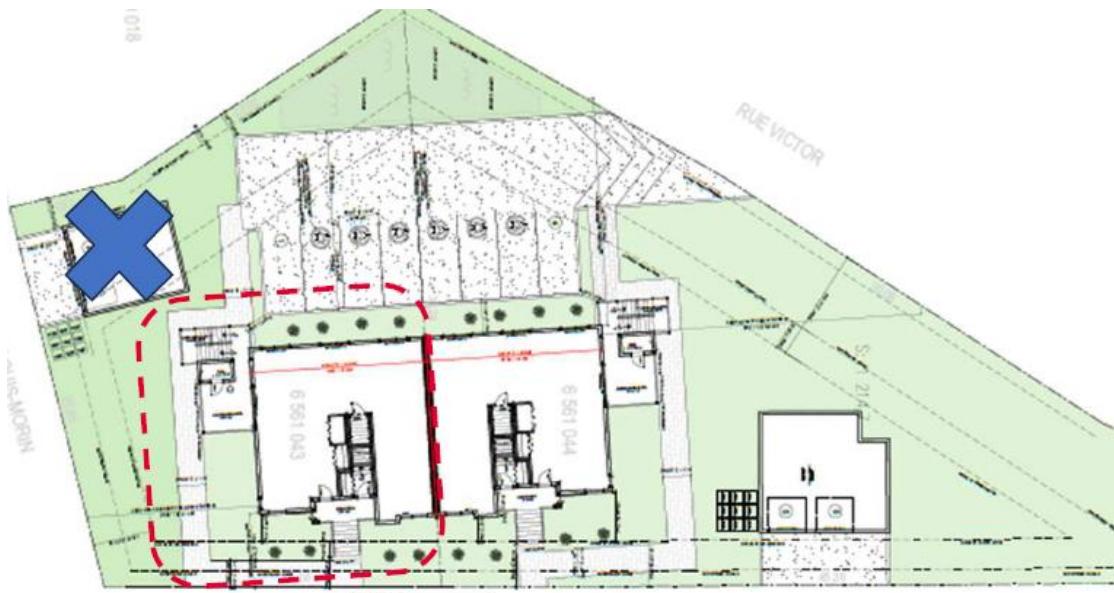


Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.1 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 18 novembre 2025

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.2 Demande de PIIA 2025-0094 visant une zone de niveau sonore élevé – Propriété située sur la rue Morin, lot 6 561 043 du cadastre du Québec



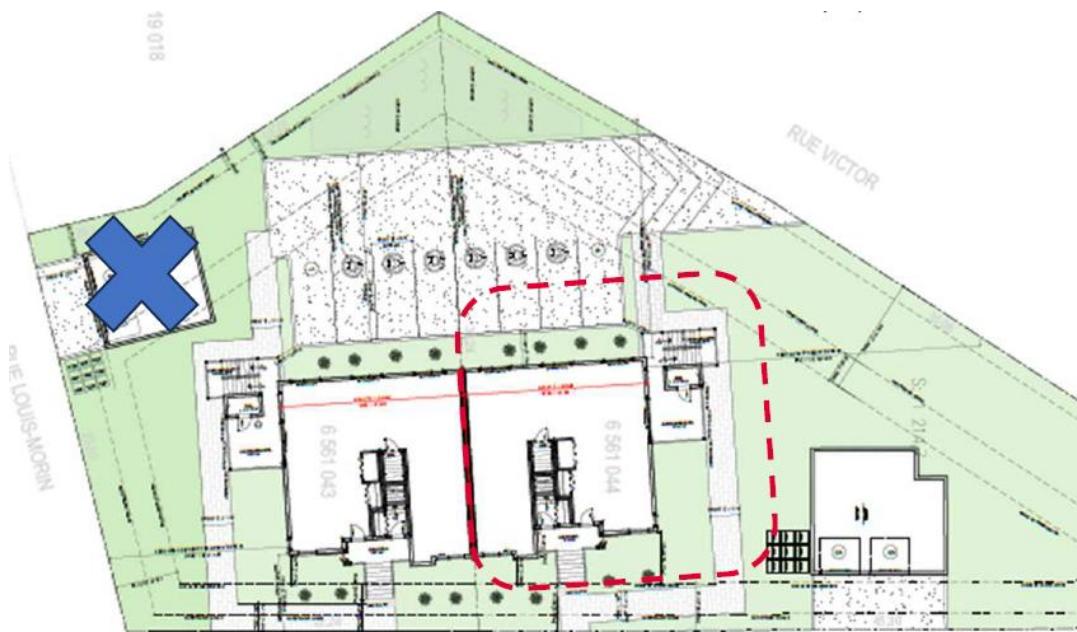
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.3 Demande de PIIA 2025-0095 visant un secteur d'intérêt patrimonial – Propriété située sur la rue Morin, lot 6 561 043 du cadastre du Québec



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.4 Demande de PIIA 2025-0100 visant une zone de niveau sonore élevé – Propriété située sur la rue Morin, lot 6 561 044 du cadastre du Québec



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.5 Demande de PIIA 2025-0099 visant un secteur d'intérêt patrimonial – Propriété située sur la rue Morin, lot 6 561 044 du cadastre du Québec



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.6 Demande d'exemption de case de stationnement

Propriété sise au 3023, boulevard du Curé-Labelle





Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.7 Mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.8 Autorisation de colportage – Collecte de denrées non périssables et de dons – Maison d'entraide de Prévost

- **Quoi :** Collecte de denrées non périssables et de dons par les bénévoles de la Maison d'entraide de Prévost

- **Quand:** Samedi 13 décembre 2025, entre 9 h et 16 h

Gestion des ressources humaines





Gestion des ressources humaines

12.1 Dépôt du rapport des effectifs en date de la dernière séance plénière



Gestion des ressources humaines

12.2 Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des élus

Varia



Varia

13.1 Société des parcs de la Rivière-du-Nord – Nomination d'un administrateur



Pour les citoyens dont l'intervention relève plutôt du commentaire et non d'une question, vous pouvez m'écrire au paul.germain@ville.prevost.qc.ca

Période de questions

(30 minutes)

- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Évitez les préambules, même bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions.
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784



30 · 00

Start Stop Reset mins: 30 secs: 0 type:
None



Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost



Prochaine séance ordinaire
du conseil municipal

Lundi 19 janvier 2026 à 19 h

Bonne fin de soirée !